

J'UTILISE MON BAC BRUN. UN CHOIX RESPONSABLE... ET PAYANT!

- ✓ Moins de pollution
- ✓ Moins cher
- ✓ Payant pour nous



- 1 On diminue les déchets envoyés à l'enfouissement, ce qui réduit la pollution.
- 2 Le traitement des matières organiques coûte moins cher aux municipalités que l'enfouissement des déchets.
- 3 Le biogaz, liquide, servira de carburant et alimentera le réseau Énergir. Ce sera une source de revenus pour la région.

N'oublions pas : la loi interdira l'enfouissement des matières organiques à compter de 2020. Pourquoi ne pas prendre les bonnes habitudes, dès maintenant!

Pour des trucs, voir les capsules au semer.ca



Société d'économie mixte
d'énergie renouvelable
de la région de Rivière-du-Loup

Du nouveau!

COMPOSTABLE, C'EST OUI!



SACS DE PLASTIQUE
COMPOSTABLES



SACS
EN PAPIER



SACS EN
PAPIER JOURNAL
(faits maison)

Seuls les **sacs compostables** affichant les logos suivants peuvent être utilisés :



Dorénavant, les sacs de plastique COMPOSTABLES sont acceptés à l'usine de biométhanisation.

Attention : recherchez la mention COMPOSTABLE. Les autres appellations (oxo-biodégradable, biodégradable, etc.), ne sont pas acceptées.

Soulignons que l'utilisation de sacs de papier, de papier journal et la congélation des aliments demeurent toujours de bonnes pratiques.

POUR INFORMATION

Visitez le collectequicarbure.com
ou contactez la Ligne
Info de Co-éco : 418 856-2628



Société d'économie mixte
d'énergie renouvelable
de la région de Rivière-du-Loup